

## Focus sur les donations conditionnelles, à terme, alternatives et facultatives

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,28 jour(s) soit 2,0 heure(s)

### Public concerné :

---

Notaires et collaborateurs du notariat

### Objectifs pédagogiques :

---

À la fin de la formation, le bénéficiaire sera capable de :

- Maîtriser les conséquences civiles et fiscales de la mise en place d'une donation sous condition ou d'une donation à terme, alternative ou facultative,
- Proposer ce type de donation aux clients dont la situation requiert une stratégie de transmission spécifique,
- S'assurer de l'adéquation de telles donations à la configuration patrimoniale et aux objectifs des clients,
- Connaître les principales clauses à prévoir pour organiser ce type de donation.

### Contenu :

---

#### Les donations sous condition

- Définition et intérêts pratiques des donations sous condition suspensive ou résolutoire,
- Conséquences civiles des donations sous condition (articulation avec une donation-partage, date du transfert de propriété, conditions envisageables...),
- Conséquences fiscales des donations sous condition (cas de restitution des droits, donation d'un bien sous dispositif Dutreil, d'un actif bénéficiant de certains avantages fiscaux...),

Page 1 sur 3

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION TOULOUSE** : 11 boulevard des Récollets Immeuble Le Belvédère 31400 TOULOUSE  
Tél. +33 5 61 21 21 58 – Fax : +33 5 62 27 19 11 – Courriel : [toulouse@inafon.fr](mailto:toulouse@inafon.fr) – Site : <https://www.inafon.fr>

- Aménagements conventionnels à prévoir.
- 

## Les donations à terme, alternatives et facultatives

- Définition et intérêts pratiques des donations à terme, alternatives et facultatives,
- Conséquences civiles des donations à terme, alternatives et facultatives (articulation avec une donation-partage, date du transfert de propriété, différences entre donation à terme simple et donation comprenant une obligation alternative ou facultative...),
- Conséquences fiscales des donations à terme, alternatives et facultatives (cas de restitution des droits, donation d'un bien sous dispositif Dutreil, d'un actif bénéficiant de certains avantages fiscaux...),
- Aménagements conventionnels à prévoir.

## Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé. Cependant, de bonnes connaissances en droit patrimonial de la famille sont conseillées pour suivre cette formation dans les meilleures conditions.

Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement afin de tester vos connaissances.

## Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

## Modalités pédagogiques

Type de formation : Intra, inter, commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Page 2 sur 3

**Association INAFON** – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

**DELEGATION TOULOUSE** : 11 boulevard des Récollets Immeuble Le Belvédère 31400 TOULOUSE

Tél. +33 5 61 21 21 58 – Fax : +33 5 62 27 19 11 – Courriel : [toulouse@inafon.fr](mailto:toulouse@inafon.fr) – Site : <https://www.inafon.fr>

## Modalités Techniques

---

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

---

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'émargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation

---